

La Fondation Abbé Pierre, c'est quoi ?

Reconnue d'utilité publique en 1992, la Fondation Abbé Pierre a pour objet d'agir afin que toutes les personnes démunies puissent accéder à un logement décent et à une vie digne. Son action s'articule autour du financement de projets liés au logement, de l'accueil et de l'aide aux personnes sans abri, de la sensibilisation de l'opinion et de l'interpellation des pouvoirs publics.

accompagner

Le programme « SOS Taudis » contribue à l'éradication de logements insalubres ou indécents. **Chaque année, 250 à 300 logements sont réhabilités.**

accueillir

Grâce à un réseau de **28 Boutiques Solidarité et 41 Pensions de famille** implantées à travers tout le pays.

construire

Par le financement, le soutien logistique et technique en direction de partenaires associatifs locaux, **500 logements très sociaux sont créés ou rénovés chaque année.**

communiquer

La sensibilisation fait partie des missions de la Fondation Abbé Pierre. **C'est par ses publications et son travail auprès des médias que la Fondation diffuse ses chiffres et ses analyses.**

être solidaire

La Fondation initie des actions de solidarité internationale qui impliquent des partenaires locaux pour permettre à des familles démunies de trouver ou de se (re)construire un toit.

expertiser

Chaque année, le rapport sur « L'État du mal-logement en France » décrypte la politique du logement et présente des propositions.



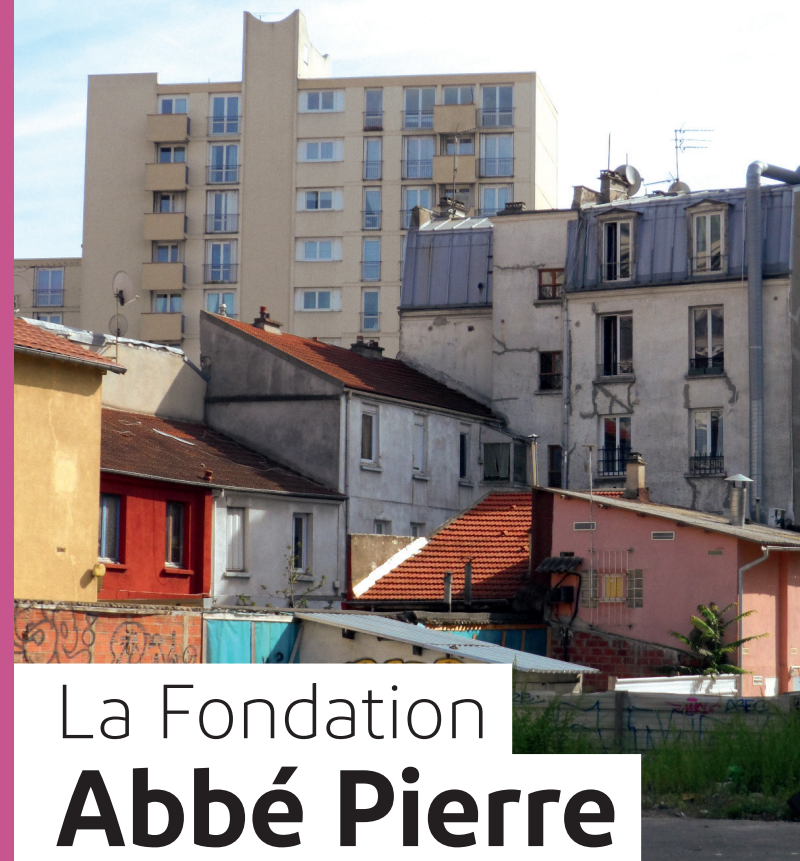
Être humain !

Fondation Abbé Pierre
Île-de-France

Directeur : Éric Constantin
ile-de-france@fondation-abbe-pierre.fr
Tél. : 01 44 64 04 40

78-80, rue de la Réunion
75020 Paris

www.fondation-abbe-pierre.fr



La Fondation Abbé Pierre

ÎLE-DE-FRANCE

Graphisme : Tiens donc ! / Interviews : Anne Josse / Photos : Sébastien Godefroy (couverture / intérieur), Pierre Faure et Ljubiša Danilović (intérieur)



Édito

La vérité en proximité

Le souci premier de l'abbé Pierre, celui qui justifie toutes nos actions en régions, est d'être sur le terrain, avec les personnes les plus en difficulté de logement. Pour cela, nous devons être en proximité avec elles. Grâce aux équipes de nos agences régionales, les deux piliers de la Fondation, **l'action et la sensibilisation**, se concrétisent par l'accompagnement et l'observation.

Dialoguer en permanence avec les maires, les élus, les préfets et préfètes. Soutenir les actions engagées par les associations locales et faciliter leur mise en œuvre. Entretenir le lien avec les journalistes dont nous avons besoin pour sensibiliser les responsables politiques et le grand public. Entraînée par son directeur, l'agence mobilise, communique, met en action.

Les équipes nationales et régionales se complètent parfaitement. Notre expertise reconnue sur le mal-logement se nourrit d'un échange constant entre les différentes entités et les projets concrets sur chacun des territoires. Nous tirons notre force de cette démarche collective et d'une liberté d'expression et d'action à laquelle nous sommes profondément attachés. Notre financement provenant presque exclusivement de dons, **notre parole est sans étiquette et sans censure.** Les élus et les partenaires y sont sensibles. Être libres nous rend crédibles.

Merci à nos donateurs sans qui nous ne pourrions déployer nos actions auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Ils partagent avec nous un sens politique de l'aide. Merci à toutes et tous pour la qualité de votre engagement sur le terrain. ■

Laurent Desmard,
Président de la Fondation Abbé Pierre



Être humain !



L'Espace Solidarité Habitat/Paris

L'Espace Solidarité Habitat (ESH), qui a précédé de huit ans la création de l'agence Île-de-France, constitue notre ADN. Ce lieu unique au sein de la Fondation assure l'écoute, le conseil, l'accueil et l'accompagnement des personnes mal logées dans l'accès à leurs droits en matière de logement. **Son action vise le soutien aux plus vulnérables.**

Chargées et chargés de mission, assistantes, auxiliaires sociales, juristes, avocats, associations partenaires et bénévoles partagent une même préoccupation : **permettre une juste application du droit pour tous.** Recueillir les informations utiles pour mieux comprendre une personne, son histoire. Creuser un dossier, l'instruire et le suivre avec attention pour obtenir gain de cause.

40 % des expulsions

locatives ont lieu en Île-de-France

Face à la complexification du système juridique et l'augmentation du nombre de démarches qui affectent le moral, l'ESH redonne espoir. Comment, ensemble, trouver les solutions pour surmonter les échecs et élaborer des stratégies à moyen et long termes ? L'intégrité et la transparence des équipes sont essentielles pour **transmettre l'envie et la force d'affronter sans cacher les difficultés.** L'implication et la détermination des personnes en précarité est indispensable. **Dans l'action, l'individu reprend confiance.**

Aux côtés des **personnes menacées d'expulsion et assignées en justice**, nous luttons aussi contre **l'habitat indigne, la discrimination à l'accès au logement** et défendons le **droit des personnes hébergées en hôtel ou en foyer.** La diversité des parcours vécus sont des témoignages de poids face aux pouvoirs publics souvent éloignés des réalités du quotidien. 🏠



L'Accompagnement aux Droits liés à l'habitat en réseau / Île-de-France

En plus du soutien financier et technique apporté par la Fondation, **nous animons un réseau de partenaires associatifs**, véritable force de frappe locale. Une douzaine d'associations tiennent des permanences d'Accès aux droits liés à l'habitat (ADLH) en Île-de-France.

60 % de recours au titre du Dalo sont déposés en Île-de-France

Ateliers d'échange de pratiques, contacts téléphoniques réguliers, espaces partagés en ligne, renforcent le lien et aident les professionnels et bénévoles à mieux répondre à la diversité des situations rencontrées.

Notre action prend sens dans la **construction en commun** avec les mairies, les intercommunalités, le département et la région et, peut-être demain, avec la Métropole du Grand Paris. Dès que cela est possible, nous participons à des conférences intercommunales du logement : **la sensibilisation et la transmission se font sur le terrain.**

Pionnière sur les questions du mal-logement, la **Fondation informe, forme, finance et relie** sur le terrain décideurs et équipes opérationnelles. Elle les **outille également.** Un Guide de l'accompagnant sur l'Habitat Indigne et le Droit des Occupants aide les collectivités et les associations à développer leurs compétences juridiques. Un autre manuel, également conçu avec nos partenaires, éclaire sur la loi Dalo (Droit au logement opposable). C'est du partenariat que sont nés les comités de veille Dalo en Île-de-France. Ils facilitent le dialogue et font **avancer collectivement sur les droits liés au logement** dans l'intérêt de tous. 🏠



L'action politique au niveau régional

L'audace et la persévérance sont nécessaires pour agir dans une des régions les plus contrastées en matière de logements et où vivent les populations parmi les plus riches et les plus pauvres de France. En Île-de-France, on compte 1,2 millions de personnes mal logées.

Notre action politique vise à **mettre chacun face à ses responsabilités** notamment à travers le témoignage des personnes que nous rencontrons. Leur parole est plus forte que les chiffres. **Nous sommes la voix de ceux que l'on n'entend pas et que l'on ne voit pas.** Nous le faisons aussi armés de nos arguments : les contradictions et les promesses non tenues, les statistiques incontestables, l'expertise historique de la Fondation sur le mal-logement.

Pour alerter sur l'urgence de produire et de mobiliser des logements accessibles, dénoncer l'habitat indigne et les marchands de sommeil, nous impliquons les médias. Ils servent de caisse de résonance. C'est un fait, notre localisation à Paris facilite notre accès à la presse nationale. Nous nous en servons pour dénoncer la réalité du mal-logement qui dépasse largement notre territoire d'action francilien. Et si, parfois, on nous reproche d'être impertinents, nous répondons que **notre bienveillance va d'abord aux personnes mal logées.** 🏠



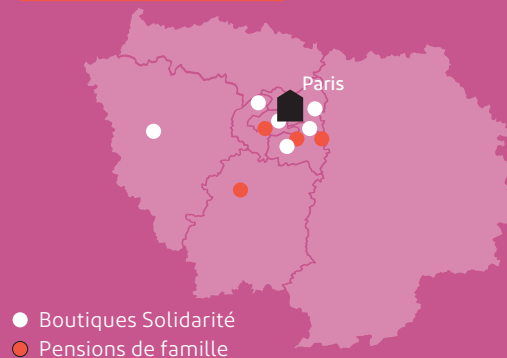
Le mot du directeur

« Aider les ménages et faire bouger les lignes. »

« Chaque problème individuel que nous nous efforçons de résoudre avec des partenaires de qualité nourrit un diagnostic plus large et sert l'intérêt général. »

Eric Constantin, directeur de l'agence Île-de-France

Île-de-France en chiffres*



CHAQUE ANNÉE :



1500 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS PAR L'ESH DONT 50 % SONT ORIENTÉS PAR LES SERVICES SOCIAUX DE LA VILLE DE PARIS



5 000 MÉNAGES ACCUEILLIS PAR LES RELAIS PARTENAIRES ADLH



PLUS D'UNE CENTAINE DE LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX COFINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME « TOITS D'ABORD »



DE 150 À 200 PROJETS SOUTENUS, PORTÉS PAR DES ASSOCIATIONS OU DANS LE CADRE D'AIDES INDIVIDUELLES



UNE TRENTAINE DE PERMANENCES ADLH EN ÎLE-DE-FRANCE ASSURÉES PAR LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

* En moyenne sur 3 ans